

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de SÉMALENS, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation en date du 12 mai 2026 qui leur a été adressée suite au décret N° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Ouverture de la séance à 19 heures 40

Présents : MM VEITH Annette, PLAZOLLES Éric, GOURC Laura, VIALA Patrick, BAUDOUÏ Sophie, APATOUT Aristide, HAUTIN Jean-Jacques, PAGÈS Alain, SUDÉRIE Roseline, FARRIÉ Philippe, STÉFANI Véronique, SIGEL Dominique, DOBIGEON Morgane, COSTE Dominique, DUTEIL Isabelle, SBARDELLA Christelle, BATTAGLIA Pascaline.

Absents excusés : MM AUSSENAC Didier (procuration APATOUT Aristide), PORTAL Nicolas (procuration SIGEL Dominique).

Secrétaire de séance : Mme BAUDOUÏ Sophie.

1-Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (commune de 1 000 habitants et plus) **Validée**

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction),

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Jean-Jacques HAUTIN, Alain PAGÈS, Mmes Laura GOURC et Pascaline BATTAGLIA.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.



Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée : Agir pour Sémalens

La liste est composée par :

Titulaires :

Annette VEITH
Eric PLAZOLLES
Laura GOURC
Patrick VIALA
Sophie BAUDOU

Suppléants :

Aristide APATOUT
Roseline SUDERIE
Jean-Jacques HAUTIN

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 18

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Agir pour Sémalens a obtenu 18 voix et est proclamée élue en qualité de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales de septembre 2026.

Questions diverses : Néant

Levée de la séance à 19 h 55

Le prochain conseil municipal est prévu le 6 juillet 2026 à 20 heures 30

Annette VEITH
Maire

Sophie BAUDOU
Secrétaire de séance